

Mercredi 10 juillet 2019

Logistique urbaine : La Poste et Brest métropole s'engagent pour une livraison durable

Mercredi 10 juillet 2019, Yohann Nédélec, vice-président de Brest métropole en charge des mobilités, et Jean-Christophe Merkler, Délégué régional du Groupe La Poste, ont signé une convention de partenariat destinée à développer des solutions de logistique urbaine innovantes et durables, en présence de Frédéric Delaval, Directeur de la Logistique Urbaine du Groupe La Poste. D'une durée de 3 ans, cette convention vise à réduire l'encombrement routier, améliorer la qualité de l'air, renforcer l'attractivité du centre-ville et préserver le commerce de proximité.

Brest Métropole agit pour la ville durable, active et attractive

A travers son PLU facteur 4, la métropole s'est engagée dans une politique ambitieuse pour la mobilité. Des efforts importants sont ainsi déployés pour faciliter les déplacements, construire une alternative à la voiture individuelle et limiter la pollution de l'air. L'amélioration de la mobilité constitue un enjeu prégnant pour un aménagement du territoire plus durable, au travers d'un rapprochement habitat/emploi et d'une plus grande mixité des fonctions.

Avec son schéma directeur vélo et son plan piéton, la métropole a également travaillé pour construire une politique qui favorise le déplacement en mode doux des habitantes et des habitants. En conséquence et dans ce contexte, l'action de Brest métropole dans la mise en œuvre d'une logistique urbaine durable s'inscrit dans cette dynamique de progrès, pour répondre aux enjeux importants en matière de :

- **Dynamisme économique et de compétitivité du territoire** (préservation de l'activité commerciale dans les centralités, fiabilisation de l'accessibilité au territoire, promotion des métiers de la logistique et développement de l'emploi...)
- **Qualité de vie et santé des habitants** (réduction des nuisances sonores et atmosphériques liées au flux de véhicules)
- **Aménagement et urbanisme** (maîtrise du foncier dédié à la logistique, rapprochement des activités logistiques des centres urbains pour réduire les distances parcourues, prise en compte de l'organisation des livraisons dans les projets urbains...)

A ce titre, Brest métropole encourage toutes les initiatives permettant d'améliorer qualitativement la logistique urbaine et la réduction des émissions polluantes CO₂, notamment via son Plan Climat.

La Poste, acteur majeur de la logistique de proximité, répond aux attentes des pouvoirs publics et des habitants des villes

La Poste partage depuis toujours les préoccupations environnementales des collectivités et a fait de la logistique urbaine l'une de ses priorités, en l'inscrivant dans son plan stratégique « La Poste 2020, Conquérir l'avenir ». Tous les jours, l'entreprise est confrontée à cette équation : répondre aux demandes croissantes issues du e-commerce, livrer les colis en centre-ville, être un acteur du dernier kilomètre tout en limitant les nuisances liées à la circulation et au stationnement des véhicules. La Poste entend proposer des solutions pour une logistique urbaine plus propre, plus silencieuse. Sa flotte de véhicules électriques, déployée massivement depuis 2012, et la plus importante au monde, y participe grandement. En effet, un véhicule électrique représente 2,5t de CO₂ évitées par an.

Sur le territoire de Brest métropole, La Poste s'est engagée résolument sur cette voie, notamment via la conversion de ses tournées diesel en tournées en mode doux (vélos à assistance électrique, tournées pédestres) et en véhicules à faible émission.

Sur la ville de Brest, La Poste a mis en place 86 tournées de distribution via ces modes (29 piétons, 15 tournées à vélo à assistance électrique et 32 tournées en véhicules électriques Staby, 4 tournées Quadeo, et 6 tournées Kangoo ZE). À noter que les tournées piétonnes utilisent les modes de transports de la métropole, notamment le Tram. 93 % de ces circuits sont déjà nuls ou faibles en CO2.

Une neutralité carbone intégrale assurée

L'engagement de La Poste s'intensifie et se traduit notamment par la baisse de 20 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2013 et 2018. Depuis 2012, La Poste assure la neutralité carbone intégrale de toutes ses offres Courrier, Colis et Express en France et à l'international. Celle-ci permet à tous ses clients, particuliers et entreprises, de bénéficier de la compensation carbone de leurs envois sans surcoût. Depuis 2015, le Groupe mène en France des projets délivrant des crédits carbone à hauteur de 500 000€ pour soutenir des projets dans les domaines de l'agriculture durable, de l'agroforesterie, de la replantation de haies et du reboisement.

Focus sur la convention de logistique de proximité

Brest métropole s'engage à :

- S'orienter vers la mise en place d'une politique de gestion de la logistique urbaine à laquelle La Poste contribuera (optimiser les livraisons de marchandises, contribuer à donner un avantage compétitif aux services de livraison à haute performance environnementale).
- Contribuer à établir des réglementations du transport de marchandises qui donne un avantage compétitif aux services de livraison à haute performance environnementale.
- Prendre en compte la logistique urbaine dans les aménagements urbains pour que les futures plateformes logistiques soient correctement dimensionnées, bien situées et bien desservies.
- Favoriser l'émergence d'un ou plusieurs Centres de Distribution Mutualisés (CDM) multi-opérateurs; des Espaces Logistiques Urbains (ELU) en zones denses, permettant de centraliser les flux et de réduire les trajets en véhicule polluant, au fur et à mesure des besoins et des volumes à traiter.
- Examiner les conditions d'implantation de consignes automatiques à colis multi-opérateurs et le développement de points de livraison chez les commerçants en concertation avec les opérateurs logistiques et les commerçants.
- Favoriser l'émergence d'une instance de coopération à sein de laquelle La Poste pourra siéger. Cette instance aurait pour objet de faire de la logistique un levier de croissance pour le territoire afin de permettre un dialogue entre les collectivités, les opérateurs logistiques et les commerçants.

La Poste s'engage à poursuivre ses efforts pour :

- Poursuivre le développement de la livraison du courrier en s'appuyant sur un dispositif de livraison majoritairement doux (à vélo, à pied, en tricycle électrique) pour les petits colis rentrant dans les boîtes aux lettres normalisées ; sur des livraisons en véhicules à faibles émissions et électriques des colis plus volumineux ou nécessitant une signature contre remise.
- Convertir progressivement sur le territoire de Brest métropole le reste de ses tournées diesel en tournées à faibles émissions et électriques afin de livrer plis et colis en s'appuyant sur un mode de

transport plus propre
(vélos à assistance

- électrique, chariots piéton, utilisation des transports en commun
- Sensibiliser ses collaborateurs en charge de la livraison aux règles de cohabitation en secteur urbain dense.
 -
 - Mener un travail collaboratif avec d'autres partenaires logisticiens, y compris de l'économie sociale et solidaire et avec les entreprises du territoire afin de créer un ou plusieurs centres de mutualisation pour réduire le nombre de kilomètres parcourus en ville.
 - S'engager dans une mutualisation des espaces de logistique pour optimiser les flux de transport et réduire ainsi le nombre de kilomètres parcourus en ville par ses véhicules. Cela se traduira par l'aménagement des surfaces logistiques dont La Poste est actuellement propriétaire ou locataire. Cela pourra se traduire par l'utilisation d'Espaces Logistiques Urbains ou Centres
 - Continuer à développer un réseau de relais commerçants Pickup, qui permet de récupérer des colis en dehors des heures de bureaux de poste ou lorsque les citoyens ne sont pas à leur domicile.
 - S'appuyer sur ses infrastructures logistiques pour développer des services de gestion de stocks et d'approvisionnement pour tous les utilisateurs.
 - Faire du territoire de la métropole, un lieu d'innovation logistique, d'expérimentations et de tests favorisant l'émergence de nouveaux services en lien avec les axes de développement de la métropole.
 - Contribuer à une instance territoriale de coopération afin de développer des solutions de logistique urbaine innovante intégrant la dimension numérique.

A propos du Groupe La Poste :

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste distribue 23,3 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros, dont 27 % à l'international, et emploie plus de 251 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

CONTACTS PRESSE

Le Groupe La Poste – Bretagne

Audrey Maillard – Attachée de presse
06 08 09 54 36
Audrey1.maillard@laposte.fr
@LPNews_BZH

Brest métropole

Aymery Bot – Attaché de presse
06 83 55 73 45
Aymery.bot@mairie-brest.fr